

Propriété menacée. La société de l'usage, c'est la société du servage !

Mes chères impertinentes, mes chers impertinents,

La propriété. C'est mal.

Croyez-vous vraiment ?

Dans toute structure humaine il y a ce que l'on appelle l'affectation d'une tâche, car cela fait fort longtemps que toute entreprise, association, ou même administration désigne pour chaque tâche, chaque chose un « responsable ». Le guichetier doit guicheter, le contrôleur contrôler, la chef doit cheffer etc. Lorsque les tâches ne sont ni définies ni affectées, disons-le c'est très rapidement la chienlit et plus rien ne fonctionne.

« C'est pas fait ? Ben non, je pensais que tu allais t'en occuper »

C'est sous cet angle-là qu'il faut comprendre la nécessité de la propriété qui n'est jamais rien que temporaire, puisque, la vie n'est que très temporaire. Aucun de nous n'emporte sa propriété dans l'au-delà. Elle est léguée après avoir été très taxée tout au long de chaque étape de la constitution patrimoniale des « petits » riches. 45% d'impôts sur le revenu, de la TVA sur chaque achat, des impôts sur les revenus fonciers ou sur les dividendes, puis évidemment l'impôt sur les successions tous ces impôts se chargent, non pas de rétablir l'équité, mais de faire en sorte que l'argent ne s'accumule pas trop dans les mains des petits riches. Les grands et gros riches, c'est très différent. Eux, ils peuvent accumuler le capital; Pas vous. Pas nous. Et c'est là que réside la principale injustice en réalité.

Revenons à notre notion de propriété.

Si ce champ appartient à tous, qui va s'en occuper ? Pourquoi s'en occuper d'ailleurs ? Chaque jour nous ferions venir des Parisiens dans notre Normandie pour qu'ils taillent les haies ? Lesquels ? Pourquoi viendraient-ils ?

La collectivisation ne fonctionne pas, parce que naturellement, intuitivement, génétiquement, je n'ai pas envie de m'investir dans ce qui ne m'appartient pas.

Ce phénomène est très prégnant entre les salariés et les patrons ! Un patron de PME a un investissement total pour SON entreprise. Là où l'implication du salarié sera celle d'un salarié ! Un degré très en dessous. C'est logique. Et cela ne peut pas aller autrement. Nous prenons soin de ceux que nous aimons, ou de ce qui nous appartient. Il ne faut pas confondre la morale, l'économie et la loi. C'est trois choses bien différentes.

Il ne faut donc pas rejeter la notion ou l'idée de propriété. Il n'y a dans un tel rejet, rien de nouveau, ni de bien pertinent.

Il faut néanmoins, faire évoluer la perception de la propriété.

Nous ne sommes individuellement que des gestionnaires, des dépositaires de biens, de richesses qui nous sont confiées par la « vie ». Nous sommes dépositaires de ce que nous acquérons, ou de ce que nous héritons, peut importe. Et nous avons à charge de transmettre ces biens et ces richesses aux générations futures. C'est parce que nous en sommes propriétaires temporairement, que nous en prenons soin, et que parfois nous faisons même fructifier l'ensemble. C'est ici que se situe le grand travail, à savoir quel sens donner à mon argent, quel sens donner à mes possessions ou à ma propriété.

La proposition de loi pour dissocier la propriété du bâti !

C'est le député Lagleize qui a remis un rapport et déposé une proposition de loi pour justement créer un nouveau droit de propriété où le foncier et le bâti sont dissociés.

Vous achetez votre logement. Vous restez locataire pour l'éternité du terrain.

Les arguments avancés,

Les raisons invoquées,

Les analyses réalisées,

Les conséquences imaginées,

Les propositions, qui en découlent, sont un tissu de non-sens économiques, une négation de ce qu'est l'âme humaine, une ânerie économique sans borne, et un échec prévisible aussi bien social, humain, que sociétal.

La société de l'usage c'est le rétablissement d'un servage moderne, puisque cela nécessite de mettre chaque être humain en nécessité de payer, toujours, chaque mois, ses abonnements, ses loyers, rien ne lui appartient, tout lui est loué.

La société de l'usage, c'est beau mais c'est la location pour tous, et la propriété pour quelques-uns! Nous avions cela au Moyen-âge!

C'est pour toutes ces raisons que j'ai consacré le JT de l'éco à ce sujet.

Enfin, notre cher député Lagleize, vient d'avoir également une idée très « innovante » ! En effet, il vient de penser également à monter les impôts ! Ça c'est de l'innovation de député !

Oui, pour le député MODEM il faut aussi pour lutter contre le prix du foncier, supprimer les abattements pour durée de détention

C'est sûr qu'avec de telles analyses, et une telle politique, les choses vont aller mieux.

Il est important de dire, d'expliquer à nos « zélus » qui ne sont pas infallibles, que lorsque les analyses sont mauvaises, les propositions ne donneront pas de résultat. Il n'y a pas de spéculation foncière dans ce pays, pas plus qu'il n'y en a eu hier, qu'il y en a aujourd'hui ou qu'il y en aura demain. Ce n'est pas qu'il n'y a pas de spéculation, c'est que le degré de spéculation, lui n'a pas varié. Pour lutter contre les prix de l'immobilier, il faut se demander pourquoi les prix sont élevés.

Pour écouter notre vedette de l'Assemblée, voici sa dernière vidéo à ce sujet avec un concentré de

« bonnes idées » !

Il est déjà trop tard, mais tout n'est pas perdu. Préparez-vous !

Article écrit par Charles Sannat pour Insolentiae.